



**Mémoire prébudgétaire de Merck Canada Inc.
en prévision du Budget 2024-2025
du gouvernement du Québec**

À propos de Merck Canada Inc.

Depuis plus de 130 ans, Merck invente pour la vie en mettant au point des médicaments et des vaccins pour un grand nombre de maladies éprouvantes afin de mener à bien sa mission de sauver et d'améliorer des vies. Merck est une société biopharmaceutique mondiale de premier plan qui possède un portefeuille diversifié de médicaments d'ordonnance et de vaccins.

Au Canada, Merck est un chef de file dans une vaste gamme de domaines tels que l'oncologie, les vaccins, les maladies infectieuses et le diabète et commercialise plus de 250 produits pharmaceutiques et de santé animale. Merck, dont le siège social est situé au Québec, emploie près de 600 employés.

Merck est également l'un des principaux investisseurs en R et D au Canada, avec des investissements totalisant plus de 1,3 milliards de dollars depuis 2000. Merck s'engage à soutenir le Québec en tant que destination pour la recherche, les investissements et les essais cliniques, des activités qui favorisent l'économie québécoise. Merck investit actuellement dans plus de 100 essais cliniques impliquant plus de 500 sites de recherche et plus de 3 000 patients à travers le Canada, dont plusieurs au Québec.

Merck travaille ardemment afin de franchir de nouvelles frontières médicales pour prévenir et traiter les maladies. À titre d'exemple, nous avons forgé un partenariat de recherche avec Moderna pour développer un vaccin contre le cancer de la peau en combinaison avec notre immunothérapie KEYTRUDA.

Résumé des recommandations

Dans le présent mémoire, Merck Canada formule cinq recommandations pour le Budget 2024-25 qui contribueront à accroître le potentiel économique du Québec¹ en veillant à ce que ses citoyens soient en meilleure santé, sa main-d'œuvre plus productive et en soutenant son économie du savoir.

- 1.** Nous recommandons au gouvernement du Québec **d'adopter un plan de lutte contre le cancer.**
- 2.** Nous recommandons au gouvernement du Québec d'allouer des ressources financières additionnelles en matière de santé publique et de santé durable pour **moderniser le Protocole d'immunisation du Québec (PIQ).**
- 3.** Nous recommandons au gouvernement du Québec de **réduire les délais de remboursement des médicaments novateurs.**
- 4.** Nous recommandons au gouvernement du Québec d'allouer les ressources financières nécessaires pour **renforcer et étendre la portée du programme d'immunisation contre le virus du papillome humain (VPH).**
- 5.** Nous recommandons au gouvernement du Québec de **mettre en œuvre et allouer des ressources suffisantes pour son Plan d'action sur les maladies rares.**

¹ https://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Communiqués/fr/COMFR_20240111.pdf

Contexte et justification des recommandations

Recommandation n° 1

Nous recommandons au gouvernement du Québec d'adopter un plan de lutte contre le cancer qui comprend des objectifs de rendement précis soutenu par un financement spécifique et adéquat pour renforcer les mesures préventives et réduire les délais de dépistage, de diagnostic et de traitement du cancer.

Le système de santé du Québec est mis à rude épreuve pour répondre aux besoins des patients, y compris ceux qui souffrent de maladies graves comme le cancer. Le système a été gravement touché par la pandémie, ce qui a engendré des retards pour de nombreuses interventions et de nombreux traitements, y compris dans le dépistage du cancer et les procédures de diagnostic.

Selon le Partenariat canadien contre le cancer : "Il est à prévoir que le nombre de nouveaux diagnostics de cancer sera plus élevé que la normale au cours des deux prochaines années en raison des retards dans le dépistage liés à la pandémie, de la suspension des interventions non urgentes permettant de détecter un cancer, comme les biopsies et les examens d'endoscopie, des perturbations des déplacements qui ont empêché les gens de consulter des prestataires de soins de santé, ainsi que de la réticence des patients à consulter leur prestataire de soins primaires en personne²."

Au Québec, on accuse de sérieux retards dans plusieurs aspects de soins oncologiques. À titre d'exemple, seulement 53% des patients ont été traités par chirurgie oncologique à l'intérieur du délai recommandé de 28 jours³.

En plus d'avoir été considérablement perturbé par la pandémie, le système de santé du Québec est soumis à d'énormes pressions pour répondre aux besoins d'une population vieillissante et à l'incidence croissante du cancer qui en découle. La part des personnes âgées de 65 ans et plus dépassait déjà le seuil des 20 % au Québec en 2022⁴. Cette population en croissance rapide est la plus susceptible de contracter un cancer puisque 90 % des Canadiens qui reçoivent un diagnostic de cancer ont 50 ans et

² Partenariat canadien contre le cancer : <https://www.partnershipagainstcancer.ca/fr/topics/cancer-in-covid-19-era/summary/>

³ Tableau de bord, Performance du réseau de la Santé et des services sociaux : <https://app.powerbi.com/view?r=eyJrIjojOTFmZjc4NzAtMTBkMS00OTE5LWE4YjQtZTlzOTc5NDZjNmZlIiwidCI6IjA2ZTFmZTI4LTVmOGltNDA3NS1iZjZlLWFiMjRiZTFhNzk5MjIj9>

⁴

<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=1710000501&pickMembers%5B0%5D=1.6&pickMembers%5B1%5D=2.1&cubeTimeFrame.startYear=2022&cubeTimeFrame.endYear=2022&referencePeriods=20220101%2C20220101>

plus⁵. La Société canadienne du cancer prévoit une augmentation de 40 % de l'incidence du cancer de 2015 à 2030⁶.

Nous saluons les efforts récemment déployés par le gouvernement du Québec pour améliorer la qualité des soins oncologiques, y compris les Orientations prioritaires 2023-2030 du Programme québécois de cancérologie⁷. Le Québec a aussi mis de l'avant un tableau de bord interactif permettant de mesurer la performance du système de la santé, y compris certains services en oncologie⁸.

En plus de ces efforts, et pour assurer des résultats positifs et concrets en matière de soins aux personnes atteintes de cancer au Québec, nous recommandons l'adoption d'un plan en matière de soins en cancérologie qui comprend des objectifs de rendement précis assortis d'échéanciers clairs pour les atteindre en ce qui concerne la prévention, le dépistage, le diagnostic et le traitement du cancer. C'est d'ailleurs ce que réclament plusieurs groupes qui œuvrent dans le domaine du cancer. Ils préconisent l'adoption d'un véritable plan de lutte contre le cancer et que le Québec investisse davantage dans la prévention, la recherche et les traitements⁹.

Le gouvernement devrait également bonifier son tableau de bord public afin d'y ajouter des données plus ponctuelles et précises pour les divers types d'interventions oncologiques et couvrant un large éventail de cancers afin que l'on puisse suivre les progrès réalisés et identifier les lacunes auxquelles on doit remédier.

En ce qui concerne le dépistage du cancer du poumon, nous recommandons que le gouvernement continue d'élargir son programme pilote et qu'il le rende permanent. Le gouvernement pourrait aussi envisager adopter l'approche de l'Alberta qui permet aux patients d'être orientés vers le dépistage du cancer du poumon lorsqu'ils savent qu'ils rencontrent tous les critères, plutôt que d'avoir à attendre d'être référés par un médecin¹⁰. Le cancer du poumon est le cancer le plus couramment diagnostiqué et le cancer le plus mortel de tous les cancers au Canada¹¹. L'amélioration du dépistage sauvera des vies et pourrait aussi réduire les interventions en soins de santé.

⁵ Société canadienne du cancer, Statistiques canadiennes sur le cancer 2021, page 13 : https://cdn.cancer.ca/-/media/files/cancer-information/resources/publications/2021-canadian-cancer-statistics-special-report/0835-2976-2021-canadian-cancer-statistics-fr.pdf?rev=8e016fe8c5ea4c23b05ea08bf1018ca6&hash=C5BAEC543E496EDD8460CBBF6D44A010&_ga=2.144315573.1291585452.1640183778-1893811062.1628545376

⁶ <https://cancer.ca/fr/research/cancer-statistics>

⁷ Ministère de la santé et des services sociaux, novembre 2023 :

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003659/?&date=DESC&type=orientations-ministerielles&critere=type>

⁸ Tableau de bord, Performance du réseau de la Santé et des services sociaux :

<https://app.powerbi.com/view?r=eyJrIjoiOTFmZjc4NzAtMTBkMS00OTE5LWE4YjQtZTlzMjNDZjNmZlliwidCI6IjA2ZTFmZTI4LTVmOGltNDA3NS1iZjZjLWFMiRiZTFhNzk5Mij9>

⁹ La Presse Canadienne, Cancer: des groupes veulent un plan d'action avec prévention et recherche, octobre 2023 : <https://lactualite.com/actualites/cancer-des-groupes-veulent-un-plan-daction-avec-prevention-et-recherche/>

¹⁰ Alberta Health Services, Screening for Life.ca, Lung: <https://screeningforlife.ca/lung/get-screened-2/>

¹¹ Cancer pulmonaire Canada: <https://www.lungcancerCanada.ca/fr-CA/Resources/The-Hard-Facts-Poster.aspx>

Dans le cadre d'un plan de lutte contre le cancer, le gouvernement devrait aussi prendre des mesures afin que les tests de biomarqueurs soient effectués en temps opportun. Ces tests jouent un rôle important dans le traitement du cancer, car ils permettent d'identifier les traitements les plus appropriés pour les patients. Le système de santé et les laboratoires doivent disposer de ressources suffisantes pour effectuer ces tests de manière efficace. En augmentant les investissements pour les tests de biomarqueurs, nous pouvons accélérer le processus de diagnostic, ce qui permet aux patients de commencer plus rapidement la thérapie la plus appropriée. Ceci améliore non seulement les chances de réussite du traitement, mais aussi la qualité globale des soins de santé.

L'amélioration de la qualité et de la rapidité du système de soins en oncologie grâce à un plan précis de lutte contre le cancer exigera des ressources supplémentaires. Nous encourageons donc le gouvernement du Québec à allouer des fonds spécifiques et significatifs pour soutenir le financement des soins en oncologie, notamment pour renforcer les mesures de prévention, réduire les délais de dépistage, assurer le diagnostic précoce des cancers et assurer un accès rapide aux traitements et aux soins. En particulier, le financement supplémentaire en matière de santé que le gouvernement fédéral promet d'offrir aux provinces pourrait être utilisé en partie par le gouvernement du Québec pour relever ces défis importants dans le domaine de l'oncologie.

Recommandation n° 2

Nous recommandons au gouvernement du Québec d'allouer des ressources financières additionnelles en matière de santé publique et de santé durable pour moderniser le Protocole d'immunisation du Québec (PIQ) afin d'y ajouter ou d'expandre les programmes actuels avec les vaccins innovants dès qu'ils sont disponibles pour ainsi mieux protéger les Québécois contre les maladies infectieuses à pneumocoque.

Tel que mis en lumière par la pandémie de la COVID-19, la vaccination contre les maladies infectieuses est le moyen le plus efficace de protéger la population et de prévenir les maladies. Une étude récente montre que l'accès rapide et universel aux vaccins COVID-19 à la fin de 2020 et en 2021 a permis d'économiser des milliards de dollars en coûts pour la santé et l'économie¹². L'étude précise qu'un retard de six mois dans l'administration de ces vaccins aurait entraîné une perte économique d'environ 156 milliards de dollars au Canada en 2021.

Cela démontre clairement l'importance d'être prêt à fournir de nouveaux vaccins dès qu'ils sont approuvés. Cependant, on observe des retards importants dans la mise à jour du Protocole d'immunisation du Québec (PIQ) suivant les avis du Comité d'immunisation du Québec (CIQ). À titre d'exemple, bien que le CIQ ait rendu un avis en novembre 2022 concernant le vaccin contre le pneumocoque VPC-15, celui-ci n'a toujours pas été ajouté au PIQ¹³.

Le Québec devrait donc rapidement moderniser le PIQ afin d'ajouter les nouveaux vaccins innovants contre le pneumocoque au fur et à mesure que ceux-ci sont homologués par Santé Canada et recommandés par le CIQ afin d'offrir au Québécois une protection accrue. Les infections à

¹² C.D. Howe Institute, COVID vaccine campaigns saved \$billions in damages, décembre 2022 : <https://www.cdhowe.org/media-release/covid-vaccine-campaigns-saved-billions-damages>

¹³ Avis concernant l'utilisation de nouveaux vaccins conjugués contre le pneumocoque, CIQ, novembre 2022 : <https://www.inspq.qc.ca/publications/3283>

pneumocoque peuvent entraîner de graves complications de santé ainsi que des hospitalisations. En fait, la pneumonie et la grippe sont la huitième cause de décès au Canada¹⁴.

En outre, bien qu'il existe au Québec un programme d'immunisation gratuit contre les infections à pneumocoque pour les adultes de plus de 65 ans, seulement 68% ont reçu ce vaccin¹⁵. Le Québec pourrait prendre des mesures additionnelles afin de mieux informer les Québécois plus âgés du fardeau que représentent les infections à pneumocoque et les encourager à se faire vacciner.

Du financement supplémentaire pour moderniser et mieux faire connaître le programme d'immunisation contre le pneumocoque offrirait aux Québécois une meilleure protection contre des infections évitables par la vaccination. Ceci améliorerait non seulement la santé des Québécois, mais permettrait aussi d'atténuer les demandes pour des services médicaux et hospitaliers à un moment où le système de la santé est sursollicité.

Recommandation n° 3

Nous recommandons au gouvernement du Québec de réduire les délais de remboursement des médicaments novateurs afin de permettre aux Québécois d'accéder plus rapidement aux nouvelles thérapies, notamment en oncologie, et d'attirer davantage d'investissements en recherche de la santé dans la province.

La Stratégie québécoise des sciences de la vie renouvelée en 2022 reconnaît l'importance d'accélérer l'accès aux médicaments innovants et prévoit l'allocation des « ressources nécessaires pour permettre au Québec de conserver sa position de leader canadien en matière de rapidité d'inscription » pour ces thérapies¹⁶.

En offrant un accès au marché rapide pour les médicaments innovants, le Québec octroie non seulement un avantage à sa population, mais il favorise aussi un meilleur environnement commercial pour le secteur des sciences de la vie qui constitue l'un des piliers clés de son économie. Ceci permet d'ailleurs au Québec de se démarquer par rapport aux autres provinces et de mieux se positionner à l'échelle mondiale pour attirer davantage d'investissements en matière de recherche en santé.

Cependant, bien que le Québec ait adopté au cours des dernières années des mesures en vue d'accélérer son système de remboursement, les délais pour accéder aux nouveaux médicaments sont toujours trop longs. En fait, des données récentes de la firme IQVIA démontrent que le délai entre l'avis de conformité d'un médicament émis par Santé Canada et son remboursement au Québec était de plus de 400 jours au cours de l'année 2023¹⁷. Plusieurs raisons expliquent ces longs délais, y compris les processus séquentiels en place pour évaluer et rembourser les nouveaux médicaments. Notamment, l'Alliance pancanadienne pharmaceutique (l'APP), qui négocie les prix des médicaments avec les

¹⁴ Statista: <https://www.statista.com/topics/11270/influenza-and-pneumonia-in-canada/#topicOverview>

¹⁵ Ministère de la santé et services sociaux : <https://msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/piq-impacts-des-programmes-de-vaccination/donnees-de-couverture-vaccinale-au-quebec/>

¹⁶ https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/economie/publications-adm/politique/PO_strategie_sciences_vie_2022-2025_MEI.pdf

¹⁷ IQVIA, Provincial Reimbursement Advisor, novembre 2023.

fabricants au nom de tous les gouvernements canadiens, prend en moyenne 1 an pour compléter son processus négociation¹⁸, ce qui est déraisonnablement long.

Nous encourageons ainsi le gouvernement du Québec à adopter des mesures immédiates afin de réduire les délais de remboursement. Donner accès aux nouvelles thérapies le plus tôt possible surtout dans le domaine de l'oncologie est essentiel pour obtenir les meilleurs résultats de santé possibles pour les Québécois.

Plus particulièrement, nous encourageons le gouvernement du Québec à faire preuve de leadership et de travailler avec les autres provinces afin de réduire des délais du processus de négociation de l'APP et de continuer à déployer des efforts pour aussi réduire la période qui s'écoule entre la conclusion d'une entente avec l'APP et le remboursement du médicament par le régime d'assurance médicaments du Québec.

Recommandation n° 4

Nous recommandons au gouvernement du Québec d'allouer les ressources financières nécessaires pour renforcer et étendre la portée du programme d'immunisation contre le virus du papillome humain (VPH) afin d'augmenter le taux de vaccination dans la population et prévenir davantage de cancers causés par le VPH.

La mise en œuvre de programmes de vaccination contre le virus du papillome humain (VPH) dans les écoles par le gouvernement du Québec a permis de prévenir un nombre important de cancers et de maladies liés au VPH et de coûts connexes. Une étude publiée dans *The Lancet* en novembre 2021 montre qu'en Angleterre, l'incidence du cancer du col de l'utérus a diminué de 87 % chez les femmes dans la vingtaine qui se sont vu offrir le vaccin à l'âge de 12 ou 13 ans dans le cadre du programme de vaccination contre le VPH du Royaume-Uni. D'après les résultats de l'étude, le programme a presque réussi à éliminer le cancer du col de l'utérus chez les femmes nées depuis le 1^{er} septembre 1995¹⁹. Un programme de vaccination efficace devrait avoir le même impact considérable au Québec.

Au Québec, le taux de vaccination contre le VPH est de 81% pour les filles et les garçons dans le cadre du programme scolaire (4^e année), ce qui est inférieur à l'objectif de 90% visé par le Programme national de santé public. De plus, la couverture vaccinale contre ce virus chute considérablement auprès de la population adulte : 12% chez les femmes et 2% chez les hommes âgés entre 27 et 45 ans.

Il s'avère important d'accroître la couverture vaccinale de la population afin de prévenir davantage de cancers liés au VPH et de réduire les coûts qui s'y rapportent. Les VPH causent en fait près de 100% des cancers du col de l'utérus, entre 60 et 90 % des autres cancers génitaux (vagin, vulve, pénis et anus) et 70 % des cancers de l'oropharynx²⁰. En outre, le dernier rapport statistique de la Société canadienne du cancer démontre que le cancer du col de l'utérus est le cancer qui augmente le plus rapidement (+3,7 %

¹⁸ Conference Board of Canada, janvier 2024 : <https://www.conferenceboard.ca/product/access-and-time-to-patient-jan2024/>

¹⁹ Falcaro M. et coll., The effects of the national HPV vaccination programme in England, UK, on cervical cancer and grade 3 cervical intraepithelial neoplasia incidence: a register-based observational study, *The Lancet*, 398:10316, 2084-2092, le 4 décembre 2021, mis en ligne le 3 novembre 2021.
[https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(21\)02178-4/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(21)02178-4/fulltext)

²⁰ Description des maladies évitables par la vaccination, Infections par les virus du papillome humain : <https://msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/piq-description-des-maladies-evitables-par-la-vaccination/infections-par-les-virus-du-papillome-humain/>

par an depuis 2015), et ce cancer peut être prévenu par la vaccination car presque tous les cancers du col de l'utérus sont causés par le papillomavirus²¹.

Ainsi, le gouvernement devrait prévoir une enveloppe budgétaire supplémentaire pour optimiser le PIQ contre le VPH, étendre sa portée à un plus vaste segment de la population à risque et implanter des activités de sensibilisation et d'éducation auprès du public afin de maximiser la couverture vaccinale. Plus précisément, les fonds additionnels alloués pourraient servir à :

- Optimiser la couverture vaccinale des programmes de gratuité déjà en place afin d'atteindre la cible vaccinale de 90% en milieu scolaire
- Faire vacciner les Québécois âgés de 18 à 45 ans qui sont immunodéprimés ou infectés par le VIH
- Étendre la couverture vaccinale en ajoutant les femmes de 18 à 45 ans qui ont reçu un résultat positif à un test PAP et les hommes jusqu'à l'âge de 45 ans qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes

Pour le gouvernement du Québec, un tel investissement éviterait les coûts liés aux traitements et aux soins du cancer et aiderait à garder davantage de Québécois en santé, les rendant ainsi plus actifs et productifs. Investir en prévention permettrait aussi d'alléger la charge sur le système de santé alors qu'il est sursollicité, favorisant ainsi la santé durable du Québec²².

Recommandation n° 5

Nous recommandons au gouvernement du Québec de mettre en œuvre son Plan d'action sur les maladies rares en plus d'y accorder un appui financier suffisant afin que des mesures concrètes soient prises pour permettre un meilleur diagnostic, une meilleure prise en charge et un accès rapide aux traitements pour les patients atteints de maladies rares dont l'hypertension artérielle pulmonaire.

Les Québécois atteints de maladies rares éprouvent de grandes difficultés à obtenir les soins adéquats. À titre d'exemple, un sondage récent mené pour le compte de l'Organisation canadienne des maladies rares démontre que les patients attendent en moyenne presque quatre ans pour obtenir un diagnostic approprié et moins de la moitié d'entre eux ont facilement accès aux médicaments dont ils ont de besoin²³.

²¹ Société canadienne du cancer, 2023: <https://cancer.ca/en/about-us/media-releases/2023/canadian-cancer-statistics-2023>

²² L'Association pour la santé publique du Québec : <https://aspg.org/priorite/sante-durable/>

²³ Sondage de la communauté des maladies rares au Canada: https://www.rareorders.ca/content/uploads/CORD-Rare-Disease-Survey_Full-Report_Feb-2870.pdf

Nous félicitons donc le gouvernement d'avoir adopté le Plan d'action québécois sur les maladies rares 2023-27 soutenu par un financement annoncé dans le budget 2023 afin d'améliorer les soins prodigués aux Québécois²⁴. Le Québec fait preuve de leadership à l'échelle nationale dans ce domaine.

Il s'avère maintenant important que le gouvernement du Québec implante sans plus tarder des mesures concrètes, tel que prévu dans son plan d'action, pour réduire le temps nécessaire pour accéder à un diagnostic et aux traitements appropriés. Aussi, nous encourageons le gouvernement du Québec à exhorter le gouvernement fédéral à octroyer les fonds promis aux provinces par l'entremise de la Stratégie nationale visant les médicaments pour le traitement des maladies rares afin d'augmenter le financement nécessaire pour pouvoir offrir aux Québécois de meilleurs diagnostics, soins et traitements.

²⁴ <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2022/22-916-01W.pdf>